

CAPACITES ET COMPETENCES REQUISES
sur le plan technologique et professionnel

C. I	COMMUNIQUER
C.II	RECENSER

les éléments nécessaires à la constitution du dossier technique de rénovation totale ou partielle d'une machine.

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
<p>- mettre en oeuvre les dispositions utiles pour collecter les renseignements et rassembler la documentation indispensable à la modification du dossier technique.</p>	<p>- libre accès : - à la machine, - au dossier de maintenance, - au fichier réparation de l'entreprise, - au compte rendu d'incident, - aux textes réglementaires, - possibilité de dialogue avec le client, le conducteur de l'équipement...</p>	<p>- les documents retenus et les informations collectées sont suffisants pour procéder à la modification du dossier technique.</p>

C. 1 COMMUNIQUER**C. 12. RENSEIGNER**

l'ensemble des documents permettant :

- la réception et le suivi d'une machine,
- la gestion des interventions :
 - de construction ou de rénovation-maintenance,
 - d'essais,
- l'élaboration d'un devis,
- l'actualisation du système de gestion des stocks, des délais et des coûts,
- la relation fidèle d'un incident. ¹

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
<ul style="list-style-type: none"> - mettre à jour la fiche d'intervention ou de réception et actualiser l'historique d'une machine ou d'un équipement. 	<ul style="list-style-type: none"> - nature ou type de l'intervention, - dossier technique, - schémas, plans de montage, - machine ou équipement en l'état, - fiches d'intervention ou de réception, - historique machine. 	<ul style="list-style-type: none"> - les fiches d'intervention ou de réception, les historiques sont correctement renseignés, les informations fournies sont complètes, précises et fiables.
<ul style="list-style-type: none"> - rédiger un rapport d'essais, d'incident ou de mission. 	<ul style="list-style-type: none"> - compte rendu d'intervention, - relevés d'essais et de mesures, - ordres de mission. 	<ul style="list-style-type: none"> - les rapports, quelle que soit leur forme, orale ou écrite, traduisent fidèlement et sans ambiguïté la réalité.
<ul style="list-style-type: none"> - fournir au service concerné les informations utiles à l'élaboration d'un devis. 	<ul style="list-style-type: none"> - dossier technique, - nomenclature. 	<ul style="list-style-type: none"> - les renseignements fournis permettent d'élaborer correctement le devis.
<ul style="list-style-type: none"> - informer le système de gestion des stocks, délais et coûts. 	<ul style="list-style-type: none"> - système de gestion de l'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - le système de gestion de l'entreprise est actualisé.

1. Il n'est pas exclu que cette relation puisse se faire oralement.

C. 1 COMMUNIQUER

C. 13. DIALOGUER

efficacement au sein d'un groupe de travail.

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
<p>- de participer à un groupe de travail.</p>	<p>- valeurs humaines du groupe, de l'équipe, - son environnement socio-culturel.</p>	<p>- l'intégration au groupe s'effectue sans problème, les suggestions proposées sont argumentées.</p>

C. 2 INTERVENIR**C. 21. REALISER**

dans le respect :

- des règles de sécurité en vigueur dans les environnements soumis à des risques électriques,
- des procédures et règles relatives aux maintenances,
- des règles élémentaires de secourisme,

- l'ensemble des opérations nécessaires pour rendre le poste de travail apte à l'usage,
- le démontage des éléments constitutifs d'une machine,
- les éléments constitutifs d'un bobinage et les opérations nécessaires à son immobilisation,
- l'isolation des éléments du bobinage au cours de leur fabrication,
- la mise en place et la connectique des composants annexes (électriques et mécaniques),
- l'assemblage des parties constitutives de la machine,
- la réimplantation de la machine sur son site.

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
- mettre en place l'outillage sur le poste de travail, l'approvisionner en matière, constituants, composants et positionner les dispositifs de sécurité.	- dossier technique, - consignes de sécurité, - disponibilité de l'outillage et des produits.	- le poste est prêt à l'emploi et offre toutes les garanties de sécurité exigées.
- démonter, nettoyer et repérer les éléments constitutifs de la machine.	- machine et son historique, - dossier technique, - fiche d'intervention, - outillage.	- les divers éléments sont aptes à une utilisation ultérieure, ils sont facilement identifiables.
- fabriquer les constituants du bobinage et procéder à l'immobilisation de l'ensemble après sa mise en place et son isolation.	- dossier technique, - plans et nomenclatures, - matière, produits, outillage, - plans de bobinage, - éléments de calage, - procédures d'isolation, - règles d'hygiène et de sécurité, - disponibilité des composants diélectriques.	- les éléments réalisés sont conformes aux spécifications (dimensions, isolation), - l'isolation est réalisée conformément aux procédures, la classe d'isolation répond aux spécifications imposées, - le bobinage est immobilisé de façon à résister aux contraintes physiques, mécaniques et électriques.

C. 2 INTERVENIR
C. 21 REALISER (suite et fin)

dans le respect :

- des règles de sécurité en vigueur dans les environnements soumis à des risques électriques,
- des procédures et règles relatives aux manutentions,
- des règles élémentaires de secourisme,

- l'ensemble des opérations nécessaires pour rendre le poste de travail apte à l'usage,
- le démontage des éléments constitutifs d'une machine,
- les éléments constitutifs d'un bobinage et les opérations nécessaires à son immobilisation,
- l'isolation des éléments du bobinage au cours de leur fabrication,
- la mise en place et la connectique des composants annexes (électriques et mécaniques),
- l'assemblage des parties constitutives de la machine,
- la réimplantation de la machine sur son site.

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS,RESSOURCES	INDICATEURSDECOMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place et connecter les composants annexes (dispositif de synchro., TI, TP, ERT...). 	<ul style="list-style-type: none"> - dossier technique, - notices et plans de montage, - composants et outillage. 	<ul style="list-style-type: none"> - les composants annexes sont intégrés à la machine conformément aux exigences du dossier technique et dans les règles de l'art.
<ul style="list-style-type: none"> - assembler les parties constitutives de la machine. 	<ul style="list-style-type: none"> - dossier technique, - outillage. 	<ul style="list-style-type: none"> - la machine constitue un sous-ensemble fonctionnel disponible pour les premiers essais.
<ul style="list-style-type: none"> - réimplanter une machine sur son support et la connecter à l'équipement concerné. 	<ul style="list-style-type: none"> - plans de montage, - dossier technique, - outillage. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble peut subir les essais de mise en service.
<ul style="list-style-type: none"> - plans de montage, 		

C. 2	INTERVENIR
C. 22.	REGLER

dans le respect :

- des règles de sécurité en vigueur dans les environnements soumis à des risques électriques,
- des procédures et règles relatives aux maintenances,
- des règles élémentaires de secourisme,

- la position du bobinage au sein de la machine,
- l'équilibre des pièces tournantes,
- la position de la machine sur son support.

ETRECAPABLE DE	CONDITIONS RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
- disposer le bobinage de façon à ce qu'il n'entraîne aucune gêne sur le plan dynamique.	- dossier technique, - matériel et outillage de réglage.	- la mise en place du bobinage est correcte, elle n'affecte pas la dynamique du sous-ensemble.
- procéder à l'équilibrage des masses tournantes de faible hauteur d'axe.	- mesureurs adéquats, - matière ou composants pour équilibrage.	- l'équilibrage des parties tournantes est parfaitement assuré.
- aligner la machine entrainante par rapport à la machine entrainée.	- dossier technique, - cahier des charges, - mesureurs adéquats, - matériels et outillage de réglage.	- la partie opérative du système est opérationnelle.

C. 2 INTERVENIR**C. 23. ESSAYER¹**

dans le respect :

- des règles de sécurité en vigueur dans les environnements soumis à des risques électriques,
- des procédures et règles relatives aux maintenances,
- des règles élémentaires de secourisme,

procéder aux essais de fonctionnement de la machine¹

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
<p>- effectuer les branchements électriques et exécuter les manœuvres nécessaires aux essais de fonctionnement d'une machine.</p>	<p>- machine, - dossier technique, - règles de sécurité, - disponibilité des sources d'énergie, - mesureurs adéquats.</p>	<p>- les caractéristiques électriques sont relevées et transmises, toute anomalie constatée est signalée.</p>

1. C'est de la puissance de la machine dont dépend la nature, à vide ou en charge, des essais à effectuer.

C.2 INTERVENIR
C.24. REHABILITER

dans le respect :

- *des règles de sécurité en vigueur dans les environnements soumis à des risques électriques,*
- *des procédures et règles relatives aux maintenances,*
- *des règles élémentaires de secourisme,*

- **procéder aux opérations de nettoyage d'une machine et de ses constituants,**
- **remettre en état les composants réutilisables,**
- **procéder à la réhabilitation, totale ou partielle, de matériels ou d'organes.**

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
- nettoyer une machine et ses composants sans en altérer les fonctions.	- machine et constituants en l'état, - procédures et consignes, - appareils et produits de nettoyage, - règles d'hygiène et de sécurité.	- la machine et ses constituants sont propres, leurs fonctions sont préservées.
- restaurer les composants réutilisables.	- constituants repérés, - pièces de rechange, - outillage adapté.	- les constituants sont aptes au réemploi.
- appliquer les techniques de réhabilitation aux matériels et organes.	- se reporter à la page relative à la compétence : C. 21. REALISER.	- se reporter à la page... relative à la compétence : C. 21. REALISER.

C.3 CONTROLER**C.31. VERIFIER¹**

dans le respect :

- des règles de sécurité en vigueur dans les environnements soumis à des risques électriques,
- des procédures et règles relatives aux maintenances,
- des règles élémentaires de secourisme,
- lors d'une réception pour rénovation l'état apparent générale de la machine,
- en cours de construction :
 - les caractéristiques dimensionnelles de la machine,
 - les fonctionnalités mécaniques et électriques de ses constituants.

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
- d'estimer globalement l'état de détérioration du matériel.	- historique, - dossier technique, - schémas et plans, - rapport d'incident, - machine en l'état.	- les conclusions résultantes, pertinentes, permettent de déclencher, éventuellement, les interventions appropriées.
- d'apprécier la justesse des caractéristiques dimensionnelles et la qualité des caractéristiques fonctionnelles.	- cahier des charges fonctionnel, - dossier technique, - plans et nomenclatures, - éléments et constituants.	- les conclusions résultantes, pertinentes, permettent de déclencher, éventuellement, les interventions appropriées.

1. Cette compétence est à évaluer conjointement avec la compétence "MESURER" décrite ci-après.

C.3**CONTROLLER****C.32****MESURER**

dans le respect :

- des règles de sécurité en vigueur dans les environnements soumis à des risques électriques,
- des procédures et règles relatives aux manutentions,
- des règles élémentaires de secourisme,

- lors d'une réception pour rénovation les grandeurs d'ordres électrique et mécanique,
- en cours de construction :
 - les caractéristiques dimensionnelles,
 - les caractéristiques fonctionnelles électriques et mécaniques,
- durant les essais de fonctionnement les caractéristiques électriques et mécaniques.

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
<ul style="list-style-type: none"> - relever les anomalies électriques et mécaniques. 	<ul style="list-style-type: none"> - schémas et plans de montage, - historique, - règles de sécurité, - procédures de contrôle, - mesureurs adéquats. 	<ul style="list-style-type: none"> - les mesures effectuées sont judicieuses, leurs résultats sont exploitables.
<ul style="list-style-type: none"> - mettre en adéquation avec les exigences du cahier des charges les caractéristiques électriques, mécaniques et dimensionnelles de la machine. 	<ul style="list-style-type: none"> - dossier technique, - cahier des charges fonctionnel, - plans et nomenclatures, - procédures de contrôle, - règles de sécurité, - mesureurs adéquats. 	<ul style="list-style-type: none"> - les contrôles exercés déclenchent, éventuellement, les interventions nécessaires.
<ul style="list-style-type: none"> - relever l'ensemble des caractéristiques électriques et mécaniques de la machine. 	<ul style="list-style-type: none"> - dossier technique, - procédures de contrôle, - règles de sécurité, - mesureurs adéquats. 	<ul style="list-style-type: none"> - les contrôles mis en œuvre respectent les procédures et les résultats des mesures sont exploitables.

C. 4 JUSTIFIER
C. 4L EXPLOITER

- les informations consignées dans l'ensemble des documents techniques (dossiers divers, cahier des charges fonctionnel, notices constructeurs, compte-rendu d'incident...),
- les informations émanant d'un groupe de travail ou recueillies au cours d'une réunion de chantier.

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
<ul style="list-style-type: none"> - participer à la constitution d'un dossier technique spécifique à une intervention de rénovation ou de modification de machine. - apporter une contribution argumentée et constructive au cours d'un échange. 	<ul style="list-style-type: none"> - machine en l'état ou circuit magnétique disponible, - historique, - dossier maintenance, - informations clients et caractéristiques souhaitées, - normes et textes réglementaires, - fichier réparation de l'entreprise. - connaissance : <ul style="list-style-type: none"> - des valeurs humaines du groupe, - de l'environnement socio-culturel, - de la politique commerciale de l'entreprise, de son image de marque et de ses objectifs prioritaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - les informations sont judicieusement sélectionnées et sont complètes et non surabondantes, - leur exploitation permet la constitution du dossier technique dans de bonnes conditions. - les interventions pratiquées et les suggestions proposées sont argumentées sur les plans humain, technique et commercial.

C. 4	JUSTIFIER
C. 42.	ORDONNER

hiérarchiquement et chronologiquement la suite des opérations nécessaires pour rendre un poste de travail apte à l'usage.

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
- établir et déclencher la suite d'actions ou de procédures permettant de rendre opérationnel un poste de travail.	- dossier technique, - consignes de sécurité, - nature du travail à exécuter, - modes d'exécution, - paramètres économiques, - état des stocks.	- la procédure proposée permet l'opérationnalisation du poste de travail dans les meilleurs délais.

C. 4**JUSTIFIER****C. 43****DIAGNOSTIQUER**

dans le respect des règles de sécurité en vigueur dans les environnements soumis à des risques électriques la cause probable de la défaillance d'une machine.

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS RESSOURCES	INDICATEURS DE COMPETENCE CRITERES DE REUSSITE
<ul style="list-style-type: none"> - identifier la ou les causes du dysfonctionnement à l'aide d'un raisonnement logique fondé sur l'analyse d'un ensemble d'informations issues d'un contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> - machine en état de dysfonctionnement, - historique, - procédures d'intervention, - mesureurs et outillage adéquats. 	<ul style="list-style-type: none"> - le diagnostic clairement formulé permet de préciser les interventions de réhabilitation à engager.